

## REUNION publique du 06 décembre 2024

Présents : 12 personnes (dont 4 membres du CA)

223 adhérents dans notre antenne

7 adhésions pour 2025. (Un tarif spécifique pour la fin d'année 2024 et 2025 existe)



## Compte rendu des Journées Techniques et d'Informations

Les JTI rassemblent l'ensemble des antennes. Elles sont consacrées aux échanges sur l'actualité, la sensibilisation à des domaines divers, tels que travailler en commun, les médias et les réseaux sociaux.

A la suite de ces JTI, nous avons appris la démission de deux membres du bureau national et le retrait du mandat d'une personne du Groupe de Travail Jeune. Des difficultés à travailler semble être à l'origine de ce dysfonctionnement.

**La FFMC 26/07 organisera le CDR d'Automne 2025. L'antenne doit donc se mettre à la recherche d'une structure aussi accessible que possible (route, transports en commun) pouvant héberger, restaurer et réunir 40 à 50 personnes.**

## Hivernale du Vercors

Le nombre d'inscrit est de 150 personnes. L'hivernale est donc complète et les organisateurs gèrent les désistements et la liste d'attente.

## Appel aux adhérents

La FFMC organise des journées de sensibilisation à la sécurité routière dans les collèges, dénommé ERJ Education Routière de la Jeunesse. Dans ce cadre, nous souhaitons recueillir des **équipements motos** (casques, blousons, gants, bottes) ayant subi un accident.

La mutuelle des motards rembourse les équipements abimés suite à un accident. Se rapprocher de la mutuelle pour voir s'il est possible d'en récupérer.

## Balades motos

Appel à tous, Il faut relancer les balades motos, c'est sympa de s'y retrouver, d'y rencontrer de nouvelles personnes. Alors lançons-nous et au plaisir inscrire la première d'une longue suite dans nos agendas.

## Fête de la Moto les 17 et 18 mai 2025

La construction de la fête suit son cours. Les bulletins d'inscriptions pour les exposants, les food trucks et les associations sont mis à jour. Nous pouvons dès à présent en faire la publicité autour de nous. Une affiche est en cours d'établissement.

## Assemblée Générale le 25 janvier 2025

L'assemblée générale se tiendra le samedi à la salle des fêtes de Cornas à 16h30.

Cette année 4 membres du CA arrivent en fin de mandat. Vous pouvez donc exprimer votre souhait de l'intégrer, avant ou pendant l'AG.

L'assemblée générale sera suivie d'un apéritif offert à tous.

Et pour renouer avec la tradition de nos AG festives, cette année nous proposons ensuite un repas (paella) + concert (rock). Inscription obligatoire. 25€ par personne, 15€ pour les moins de 15 ans.

A noter que **les bénévoles de la fête de la moto sont invités au repas et à la soirée.**

**Un mail d'information est déjà envoyé aux adhérents et aux bénévoles de la fête de la moto 2024. Merci d'y répondre au plus tôt afin de commander le nombre de repas correspondants.**

## Contrôle Technique

A ce jour, seulement 20% des contrôles techniques obligatoires sont réalisés. Comme dirait Coluche, dans les milieux autorisés, on s'autorise à penser que les contrôles concernant les cyclomoteurs (notamment la vitesse limitée à 45 km/h) serait repoussé à mars 2026. Dossier à suivre. **La FFMC maintient son appel au boycott du CT des 2RM.** Au 1 janvier 2025, le CT se renforce avec des contrôles supplémentaires, ce qui oblige les centres à acquérir du matériel onéreux. En amplifiant le boycott, les centres ne pourront rentabiliser les investissements. Rappelez-vous des combats déjà gagnés avec la FFMC !

## Périphérique parisien limité à 50 km/h

Un recours en justice par la FFMC et des associations d'automobiliste est en cours. A noter que cette limitation rend caduque la circulation interfile sur le périphérique parisien. **Un appel à la souscription de 12 € par personne physique et 60 € pour les personnes morales est lancé afin de couvrir les frais de justices.**

**Exprimons notre refus avant qu'elle ne se propage aux périphériques d'autres villes et aux voies de contournement.**

## Taxe contre le bruit des 2RM

Un projet de loi visant à l'instauration d'une taxe sur le bruit des 2RM a été proposé puis annulé. Avec le 49.3 puis le vote de la motion de censure et la démission du gouvernement, et un autre à venir il faut rester vigilants contre toutes ces lois anti-motos. Rappelons que nombres de personnes utilisent un 2RM pour aller travailler ce qui contribue à fluidifier la circulation et désencombrer les parkings.

## Divers

Le véhicule de la FFMC (un Ford transit de 2007) montre des signes d'usure évident, et du fait de son âge, les pièces sont difficiles à trouver. Le Conseil d'Administration valide la recherche d'un véhicule de remplacement de format L2 H2. C'est à dire de hauteur équivalente à l'actuel, mais plus long (ou modèle plus grand d'origine : master, boxer...).

Budget maximum 10 000 € La couleur blanche est privilégiée, ainsi qu'une attache remorque.

Réunions ouvertes à tous.

*Bureau de la Mutuelle des motards – 142 avenue de Provence, 26000 Valence*

**Prochaine réunion publique:**

**Vendredi 10 janvier à 20h30**

**Consulter l'agenda sur**

**[ffmc2607.org](http://ffmc2607.org)**

